

BOUSSAC Marie-Françoise,  
FOURNET Thibaud et REDON Bérangère,  
*Le bain collectif en Égypte.*

Le Caire, Institut français d'archéologie  
orientale, 2009, 461 p.  
ISBN : 978-2724705348

Cet ouvrage sur le bain collectif en Égypte est la première publication du programme de recherche *Balnéorient. Origine et devenir du bain collectif dans le bassin oriental de la Méditerranée*; il fait suite à un colloque qui s'est tenu à Alexandrie en 2006. Coordonné par trois antiquisants, il comprend 28 contributions qui se succèdent selon un classement chronologique, de l'époque pharaonique à l'époque contemporaine, et qui concernent diverses villes et régions d'Égypte (Alexandrie et sa région, Le Caire, Karnak, l'oasis du Fayoum, le désert oriental, le Sinaï, etc.). Réalisées par des architectes, des archéologues et des historiens rattachés à différentes institutions égyptiennes et européennes (françaises, italiennes, allemandes, polonaises), ces contributions sont précédées d'une présentation générale rédigée par Marie-Françoise Boussac, responsable du programme, d'une introduction sur l'époque antique (Henri Broise), et d'une introduction sur les époques médiévale, moderne et contemporaine (Sylvie Denoix).

Dans sa présentation générale, Marie-Françoise Boussac indique que le programme *Balnéorient* a pour objectif d'étudier le bain collectif au Proche-Orient, en Égypte et dans la péninsule Arabique de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Lancé en 2006, il est né du constat selon lequel ces régions sont paradoxalement négligées dans la très abondante bibliographie thermale, essentiellement consacrée à l'Occident, l'Afrique romaine ou l'Asie mineure. Les études diachroniques sont, quant à elles, limitées à la période antique ou à la période arabe, découpage qui tend à occulter les périodes de transition, comme si les innovations architecturales et technologiques étaient uniquement liées aux mutations politiques et culturelles. L'Égypte constitue à cet égard un terrain particulièrement fructueux car les mutations et les continuités peuvent y être observées sur une très longue période. Pour étudier, de l'Antiquité à nos jours, l'évolution des pratiques et des techniques balnéaires, Marie-Françoise Boussac signale que nous disposons d'une documentation très riche, tant sur le plan archéologique que textuel (papyrus, textes littéraires, actes juridiques, récits de voyageurs orientaux et occidentaux, etc.). Cette documentation, qui s'enrichit constamment par la découverte de nouveaux vestiges et de nouvelles sources, et qui concerne aussi bien les petits établissements

que les grands complexes, offre aux chercheurs une mine d'informations sur cette institution thermale qui, après avoir connu une profonde désaffection par ses utilisateurs au cours des dernières décennies, suscite aujourd'hui un intérêt croissant, non seulement auprès des chercheurs, mais aussi auprès des instances, publiques ou privées, concernées par leur réhabilitation.

Après avoir présenté un état des lieux sur les recherches concernant les bains dans l'Antiquité en Occident, Henri Broise indique que les Macédoniens ont introduit en Égypte le modèle de bain à rotonde (*tholos*) avec cuve plate dont on trouve des vestiges dans plusieurs localités égyptiennes<sup>(1)</sup>; le résultat des fouilles qui y sont entreprises est exposé dans plusieurs articles<sup>(2)</sup> qui mentionnent aussi, dans ces établissements, l'existence de baignoires individuelles pour le bain par immersion. Certains de ces édifices sont pourvus de deux *tholoi* qui ne correspondent pas obligatoirement, comme on pourrait le penser, à une séparation par sexe: « C'est peut-être tout simplement devant la difficulté de couvrir et de chauffer des rotondes de vastes dimensions (...) que l'on a choisi de les dédoubler » (p. 12). Henri Broise souligne par ailleurs que le passage du bain grec au bain romain, caractérisé par un système de chauffage particulier, l'hypocauste, et un bassin collectif pour le bain chaud par immersion, advient en Égypte beaucoup plus tard qu'en Méditerranée occidentale. Dans l'Antiquité tardive, le parc balnéaire égyptien rappelle celui du Proche-Orient, notamment en ce qui concerne l'introduction de la vapeur émanant d'une chaudière. Henri Broise rappelle à ce sujet que ce dispositif caractérise des bains construits sur l'Euphrate au VI<sup>e</sup> siècle, sous Justinien, et affirme que « l'introduction volontaire de la vapeur dans l'atmosphère des bains n'est donc pas à mettre en relation avec la conquête musulmane et ne semble pas correspondre à un changement radical et soudain des pratiques balnéaires. Le passage des thermes romains aux hammams islamiques est plus probablement l'aboutissement d'une lente évolution qui semble s'amorcer dès la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle » (p. 14). Parmi les autres aspects de l'évolution architecturale des bains à cette époque, il faut aussi signaler que les bassins d'immersion se réduisent à leur plus simple

(1) Pour une carte localisant les bains collectifs à cuve plate, voir p. 129.

(2) Ces divers articles sont illustrés de photographies et de plans montrant très clairement l'élément central des bains grecs, le *tholos* (rotonde), dont les cuves plates, abondamment évoquées dans toutes les études sur les bains grecs, sont explicitement identifiées pour ceux de Taposiris Magna (fig. 2, p. 129; fig. 10, p. 134).

expression et que les grandes fenêtres vitrées des thermes font progressivement place à de petits *oculi*.

Au VII<sup>e</sup> siècle, les conquérants arabes de l'Égypte ont rapidement adopté ce type d'édifices et les innovations dont on trouve des traces au siècle précédent en Syrie se sont largement diffusées. Dans sa réflexion sur le passage du bain antique au bain médiéval, Sylvie Denoix rappelle les circonstances dans lesquelles ont été construits les premiers bains collectifs en Égypte et note qu'au VI<sup>e</sup> siècle au plus tard « la vapeur fait son apparition (...) sans pour autant remplacer totalement le système de chauffe par hypocauste » (p. 18). Elle souligne la spécificité des bains égyptiens en ce qui concerne le système de chauffage et indique qu'à partir de l'époque fatimide, « le hammam égyptien se différencie non seulement des bains antiques, mais aussi des hammams syriens » (p. 25). Elle décrit ensuite les deux systèmes, égyptien et syrien, avec une grande clarté : « Tandis que dans les bains syriens la vapeur est directement produite dans la salle de chauffe attenante au bain et, de là, conduite par une ouverture dans les salles chaudes des hammams, la chaleur humide des bains égyptiens est produite par de l'eau chaude qui choit depuis les citernes disposées sur le toit de l'édifice, dans les baignoires des salles chaudes. Les hammams syriens sont des bains de vapeur alors que les égyptiens sont des bains à chaleur humide » (p. 25). Après avoir dressé un rapide inventaire des bains publics au Caire et à Alexandrie jusqu'à l'époque contemporaine, elle présente le rôle du hammam dans l'hygiène et la médecine arabe à travers *La médecine des Égyptiens*, ouvrage du médecin vénitien Prosper Alpin installé en Égypte à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Au terme de sa réflexion sur l'évolution du bain public en Égypte, elle évoque ensuite les normes qui ont, peu à peu, régi la pratique du bain collectif dans la culture arabe.

Aux nombreuses études monographiques qui concernent pour la plupart les époques grecques et romaines<sup>(3)</sup> (et dont certaines portent sur des éléments particuliers du décor, Renata Kucharczyk), se joignent une note sur la taxe démotique dite « taxe du bain » (Damien Agut) et des synthèses sur des sujets particuliers comme l'hygiène dans l'habitat égyptien d'époque pharaonique (Aude Gräzer), le décor des sols dans les bains du monde grec classique et hellénistique (Anne-Marie Guimier-Sorbets), les établissements balnéaires de la période hellénistique

(Monika Trümper) et les pratiques balnéaires des ecclésiastiques (Pierre-Louis Gatier, Peter Grossmann, Maria Mossakowska-Gaubert).

Pour les périodes postérieures, outre une monographie sur deux hammams ayyoubides dans le Sinaï (Sami Saleh 'Abd al-Malik), les contributions consistent en des synthèses concernant l'ensemble d'une ville - Le Caire ou Alexandrie - à une époque particulière : les hammams du Caire à l'époque mamelouke (Valentine Denizeau) et à l'époque contemporaine (Omar Nagati) ; les hammams d'Alexandrie à l'époque ottomane (Michel Tuchscherer, Valentine Durand), à l'époque de Muhammad 'Alî (Mohammed 'Abd al-Hafiz), et à l'époque contemporaine (Milena Annaloro et Guiremi Lange).

Outre une bibliographie générale et plusieurs indices, l'ouvrage se termine par un glossaire établi par Bérengère Redon et Valentine Denizeau. Celui-ci comprend une cinquantaine de termes (grecs, latins, arabes) qui sont classés selon les catégories suivantes : les désignations du bain, les salles du bain, les installations hydrauliques, les dispositifs techniques. Dans ce glossaire, la définition du terme arabe *mağtas* pourrait être nuancée : s'agit-il de l'étuve ou, comme l'indique un savant égyptien du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, al-Munāwī (*al-Nuzha*, p. 47), du bassin (qui se trouve dans l'étuve) ? À l'époque ottomane, dans les bains de Damas et de Palestine, le terme *mağtas*, issu de la racine *ğ-t-s* (s'immerger), désigne un bassin : dans les bains égyptiens, ce terme aurait-il, peu à peu, désigné la pièce dans laquelle se trouve le bassin ?

L'ensemble de l'ouvrage comprend de nombreuses illustrations (plans, cartes et photos) d'excellente qualité. Le grand plaisir que procure sa consultation sera sans aucun doute renouvelé avec la publication d'autres ouvrages réalisés à la suite de deux autres colloques organisés par *Balnéorient*, l'un à Amman en 2008 et l'autre à Damas en 2009.

Brigitte Marino  
CNRS – IREMAM (Aix-en-Provence)

(3) Contributions de Paolo Gallo, Mansour Boraik, Marianne Bergmann et Michael Heinzelmann, Thibaud Fournet et Bérengère Redon, Gisèle Hadji-Minaglou, Mieczyslaw Rodziewicz, Aiman Ashmawy Ali, Michel Reddé, Ahmed el-Tabaie et Jean-Yves Carrez-Maratray, Georges Castel, Hanna Szymanska et Krzysztof Babraj, Ahmed Abd el-Fattah et Merwat Seif el-Din.